

Réf: Dossier N° 071893

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « MUST VVIP EVENT » en abrégé « MVE »

Siège social Abidjan, Cocody, Riviera laurier 9, Lot 14, Ilot 111

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 10/12/2021 reçus par Me KOUAME AYA JOCELYNE ANGE , NOTAIRE, et enregistrés au CEPICI le 11/01/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MUST VVIP EVENT » en abrégé « MVE

»

Objet : L'organisation de tout événement public, privé ou associatif (spectacles, concerts, fêtes, conventions, séminaires, mariage etc.) ;

Agence de voyages ; billetterie, organisation et vente de voyages et de séjours ;

Courtier, consultant d'affaires ;

Négoce & commerce général ;

Construction, gestion, location immobilière ;

Conception et développement, d'application ;

Ventes d'équipements et de solutions thermiques ;

Représentation commerciale

Mise à disposition de personnel intérimaire et recrutement de personnel en CDD/CDI ;

Toutes prestations de services se rapportant aux activités précitées. Et généralement , toutes opérations commerciales , financières , mobilières et immobilières , industrielles pouvant se rattacher directement ou indirectement a l'un des objets ci-dessus définis ainsi qu'a tous objets similaires ou connexes susceptibles d'en faciliter l'application ou le développement

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, Riviera laurier 9, Lot 14, Ilot 111

Dirigeant(s) : Mme ZOUGOURI CHRISTIANE SANDRA (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-00461 du 26/01/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°03162/GTCA/RC/2022 du 26/01/2022

